



## DISTRICT HAUTE-GARONNE DE FOOTBALL

---

### Communiqué du 03/04/2021

Mesdames, Messieurs les Responsables de clubs,

Suite aux dernières annonces du Gouvernement, de notre Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de notre Fédération, il me semble important de bien préciser aux clubs les nouvelles mesures qui entrent en vigueur à partir du samedi 3 avril 2021.

La pratique sportive individuelle pour les mineurs et les majeurs est autorisée en extérieur aussi bien dans l'espace public que dans les Equipements Sportifs de Plein air (Terrains de sports) sans limitation de durée, mais dans un rayon de 10 km autour de son domicile et dans le respect du couvre-feu de 6h00/19h00. Les Equipements Sportifs couverts (Gymnases, salles...) restent fermés sauf pour les publics prioritaires et sous réserve de l'autorisation municipale.

**La pratique sportive collective et de contact pour les mineurs et les majeurs est quant à elle interdite comme précisé sur le nouveau tableau sanitaire du Ministère des sports (voir la pièce jointe) et en conséquence il n'est pas possible d'organiser des matchs, entraînements collectifs, stages, Journées Portes Ouvertes, détectations...**

A ce sujet, je tiens à vous rappeler que la Fédération a annulé tous ses stages, détectations et autres actions de ses pôles prévus dans leur Plan de Performance Fédéral.

En conséquence, je vous remercie de faire respecter ces nouvelles mesures mais de continuer à proposer des pratiques individuelles alternatives, si vous le pouvez, pour maintenir une activité physique et sportive essentielle pour nos jeunes durant cette période de vacances scolaires.

Sachez que les services de l'Etat vont accentuer les contrôles sur notre Département afin de faire respecter les dernières mesures et j'en appelle au sens des responsabilités de chacun pour contribuer à enrayer tous ensemble cette pandémie au plus vite.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Jean-Marc SENTEIN

---

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

**Siège** : District HAUTE-GARONNE de Football - 59 ter, Chemin de VERDALE – 31240 SAINT-JEAN – Siret : 776.951.592.00042  
**Tél.** : 05.62.89.05.30 – **Fax** : 05.62.89.05.35 – **Email** : [secretariat@haute-garonne.fff.fr](mailto:secretariat@haute-garonne.fff.fr)  
**Antenne** : District Haute-Garonne de Football – 9, rue Romain Rolland – 31800 SAINT-GAUDENS